

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 7

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 30 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 24 mai, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, Mme FLORENCE TOULZE, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, M. JOËL FEULLERAT, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN, (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), Mme MONIQUE GUEDES (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), Mme NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à Mme ISABELLE GODEAS), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), M. PATRICE ETAVE (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), Mme BRIGITTE CABANES-MURITH (Pouvoir donné à Mme NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etaient absents excusés : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

Monsieur JEAN-MARIE VITRAC a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/46

Objet : Convention de partenariat 2018 avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association Arbres et Paysages d'Autan promeut le rôle de l'arbre de pays dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural pour le mieux vivre de tous.

Dans la continuité des actions engagées en 2016 et 2017 sur la thématique de l'arbre : accompagnement technique, formation à la taille, sensibilisation et valorisation de projets, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire, en 2018, avec la signature d'une convention, le partenariat entre l'association Arbres et Paysages d'Autan et la Commune.

Dans le cadre de cette convention, pour préserver et améliorer le patrimoine arboré unionais, l'association Arbres et Paysages d'Autan interviendra pour :

- L'aménagement de la peupleraie avec un accompagnement technique sur :
 - Le choix des essences,
 - La finalisation du plan de plantation,
 - L'assistance des services techniques : repérage de terrain, conseils

- techniques,
 - o L'aide à la communication,
- Une meilleure gestion du patrimoine arboré avec une assistance pour :
 - o L'élaboration d'un plan de gestion et d'entretien du patrimoine arboré,
 - o Le recensement et la cartographie des arbres de la Ville,
- La Formation et le conseil avec l'animation :
 - o D'un atelier technique pour les agents des services techniques municipaux,
 - o D'un atelier de sensibilisation à destination de la Municipalité et de la Commission Citoyenne Environnement,
- La sensibilisation des Unionais et la valorisation les projets mis en œuvre sur le territoire :
 - o Animation d'une balade botanique,
 - o Mise à disposition d'expositions.

Chaque fin d'année, l'association Arbres et Paysages d'Autan fournira à la Commune un bilan des actions réalisées et une attestation de fin de projet.

L'ensemble des interventions envisagées est estimé à 9,5 jours, pour un montant de 2 730 €, incluant le subventionnement d'une journée par le programme d'éducation à l'environnement.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat 2018 entre la Commune de L'Union et l'association Arbres et Paysages d'Autan et les pièces administratives y afférant.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat 2018 entre la Commune de L'Union et l'association Arbres et Paysages d'Autan et les pièces administratives y afférant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le - 7 JUIN 2018

- Affiché le - 7 JUIN 2018